du Nord et du Pas-de-Calais ont adressé aux ouvriers mineurs le manifeste suivant :

Vous savez que le congrès de la Fédération des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, réuni hier à Lens, avait donné pleins pouvoirs à la délégation ouvrière pour traiter avec les représentants des compagnies houillères, au mieux des intérêts des ouvriers, et pour signer, au besoin, une nouvelle convention.

Dès le début de l'entrevue, nous avons fait connaître aux représentants des compagnies la décision de Lens.

Vous savez que la délégation patronale avait exigé de la délégation ouvrière que nous ne vinssions point à l'entrevue avec un mandat impératif, et c'est là le motif de la décision prise par nous hier à Lens, dans un but de conciliation.

Dès l'ouverture de la séance, aujourd'hui, les patrons nous ont signifié qu'ils savaient, eux, se mandat impératif de n'accorder aucune augmentation supérieure à 5 0/0, et que, dans l'avenir, les compagnies dans lesquelles serait déclarée la grève se verraient, par ce fait même, déliées de tout engagement.

En ce qui concerne la Compagnie d'Anzin, le président de la délégation patronale nous a fait connaître que cette compagnie ne voulait s'engager en rien, et qu'elle se rallierait *probablement* à la décision prise par les autres compagnies houillères.

Devant ces déclarations catégoriques, nous avons tenu cependant à faire tout notre devoir.

Nous avons fait passer sous les yeux de la délégation patronale des marchés et des documents signés de exploitants, établissant que, depuis 1899, les prix des charbons ont augmenté de 4 à 5 francs par tonne, que le cours des actions et que les dividendes ont plus que doublé, qu'enfin la grande quantité de marchés signés à l'heure présente empêcherait toute baisse éventuelle.

Dans ces conditions, nous avons conclu à une augmentation des primes supérieures à 5 0/0.

La réponse des représentants des compagnies a été le maintien pur et simple du chiffre exigé par leur mandat impératif.

Devant ce refus de toute entente, les délégués ouvriers ont demandé à se consulter entre eux.

A l'unanimité et sans discussion, après avoir longuement examiné l'état actuel des charbonnages et pesé toutes les éventualités, — persuadés qu'on ne pouvait agir autrement sans compromettre les intérêts de la corporation, — nous avons décidé de ne pas accepter l'ultimatum de la délégation patronale.

Camarades,

En présence de cette situation, vos conseils d'administration des syndicats se consulteront cette semaine pour arrêter aux mesures nécessaires.

Les syndicats du Nord et du Pas-de-Calais se réuniront ensuite à Douai pour décider de l'attitude à prendre.

D'ici là nous vous invitons énergiquement à serrer les rangs; — il faut que l'entente et la discipline des travailleurs de la mine leur assurent la victoire.

Vive le syndicat!

Le conseil d'administration du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais se réunira vendredi prochain, à trois heures, pour étudier la situation.

La vente de charité de l'ambassade française à Londres

C'est aujourd'hui que la princesse Christian ouvre, à l'ambassade de France, la fête de charité organisée par la colonie française en faveur de nos œuvres à Londres et des sinistres de la Martinique et de Saint-Vincent.

D'abord le décor. C'est par la *vente d'aujourd'hui* que seront inaugurées les nouvelles salles de l'ambassade : entrée, salle à manger et salle des fêtes. Le garde-meuble national a fourni meubles et ornements.

On nous écrit à ce sujet :

Le escalier d'honneur a reçu trois magnifiques panneaux de tapisseries des Gobelins de la série des portières de *Mars* aux armes de France et de Navarre, une statue de marbre, *Méditation*, et deux grands vases de Sèvres.

La salle des fêtes est de style Louis XIV, et son meuble (bois sculpté et doré, damas cramoisi) ne comprend pas moins de dix-huit fauteuils, quatre divans et quatre canapés avec un nombre de chaises proportionné. Elle est ornée de deux candélabres en bronze à sept lumières chacun.

Les tapisseries qui décorent cette salle et la salle à manger sont d'une incomparable beauté. Elles proviennent des réserves des vieux Gobelins. Ce sont des panneaux d'après Charles Le Brun : le *Printemps*, *Mars et Vénus*, et d'après Van der Meulen : le *Château de Saint-Germain*. On y a ajouté six autres pièces de tapisserie des Gobelins d'après Le Brun : quatre « termes » doubles et six « termes » simples qui servent au décor des salles entre les fenêtres.

La salle à manger, qu'éclairent quatre candélabres en bronze doré représentant les *Enfants chasseurs* et que parent deux vases de Sèvres à fond vert clair avec sujet, les *Enfants endormis*, a reçu comme meubles deux consoles de bois doré à table de marbre, quatre divans en brocatelle cuivre à deux tons, et, outre les sièges courants, seize admirables chaises à lyre recouvertes de tapisseries de Beauvais.

Enfin, l'hôtel de notre ambassade à Londres, à l'occasion de la vente et des fêtes du couronnement d'Edouard VII, complétera sa décoration par quelques peintures envoyées également par le Garde-Meuble : *Préparatifs de fête*, de Luigi Loir, *Réliquaire* de Desgoffe, *l'Automne à Moret* de Guillemet, *Soir de neige en Champagne* de Guéry, *Air-en-Provence* de Gagliardini, et *Baignade* de Daucher.

Hier, la princesse Louise, duchesse d'Argyll, a fait une visite à l'ambassade. Elle s'est arrêtée longuement devant tous les comptoirs; elle les a examinés attentivement et a fait de très nombreux achats. La princesse était accompagnée par M. Cambon et par Mme Geoffray. Un grand nombre de visiteurs ont été admis, à titre privé, à examiner les salles avant la fête.

Les salles sont très brillamment décorées; elles sont garnies de fort jolis objets dont la plupart proviennent d'industriels et commerçants français. Il y a des choses tout à fait charmantes. Tout cela fait grand honneur à la France. La décoration est pleine de goût. La variété des articles est infinie. Il y a de tout, même des comestibles. Les sous-sols contiennent pour près de 60,000 francs de vins, gracieux envois admis franc de port et de douane; tous les crus de France ont tenu à honneur d'expédier ce qu'ils avaient de mieux.

Sur la terrasse de l'ambassade, du côté de Hyde-Park a été élevée une énorme tente aux couleurs françaises. Mme Geoffray et d'autres dames de l'ambassade de France tiendront un buffet installé sous cette tente.

La musique des grenadiers de la garde, qui a offert gracieusement son concours, sera placée dans une charmante véranda, sur une terrasse, au premier étage de l'ambassade.

La fête s'est ouverte aujourd'hui à deux heures et demie et durera jusqu'à sept heures; elle sera reprise demain à six heures.

Une thèse sur Madagascar

Cette thèse, soutenue en Sorbonne, mérite l'attention, et pour plusieurs raisons qu'on va dire.

A cause, d'abord, que son auteur n'est pas un professeur ordinaire. C'est à M. E.-F. Gautier, agrégé des langues vivantes, notre ancien collaborateur, que nous devons une bonne part de nos connaissances sur Madagascar. Les matériaux du beau livre qui nous apporte aujourd'hui, c'est au cours de ses propres voyages dans l'île qu'il les amassa; de juillet 1892 à décembre 1894, de février 1896 à mars 1899, il parcourut le centre, l'ouest, le sud; il relia par de nombreux itinéraires la côte orientale à l'occidentale. Explorateur, directeur de l'enseignement à Madagascar, voilà, n'est-il point vrai, un *curriculum vitæ* assez extraordinaire pour un ancien élève de l'Ecole normale.

Mais M. E.-F. Gautier n'est pas un explorateur ordinaire. L'explorateur ordinaire est une création de notre époque. Il s'en est allé, un jour, par besoin d'air ou par dépit amoureux, sans aucune préparation; il s'en revient, la tête et les mains vides, ou parfois pleines d'un chaos de renseignements inutiles, d'observations saugrenues. Son nom est toujours plus connu que ses travaux scientifiques, et c'est peut-être parce qu'il n'a point fait de travaux scientifiques. On voit qu'il n'y a aucune ressemblance entre cet homme d'aventures et l'homme de sciences qui a utilement, vraiment « exploré », Hourst, par exemple, ou Swen Hedin, ou Richthofen, ou Gautier, ou d'autres encore dont nous taisons les noms, car vous les lisez encore dans ce journal.

Et, précisément, c'est le mérite de cette thèse, loué par les professeurs du jury qui la discutèrent, MM. Marcel Dubois, Schirmer et Velain, que d'être une œuvre de science. A l'abord, on la reconnaît pour telle. La table des chapitres est d'un géographe; logiquement, elle va de la terre à l'homme, et ce progrès a pour étapes raisonnées : la géologie (laquelle, de l'avis même de M. Velain, de la Faculté des sciences, tient ici peut-être un peu trop de place), la structure et l'orogenèse, le climat, l'érosion, la végétation, les côtes, et enfin l'homme : les Malgaches. Les cartes sont nombreuses et toutes originales. Deux d'entre elles sont tout à fait remarquables, les grandes cartes, hypsométrique et géologique, au 2,500,000e; M. Gautier nous donne, sur ces deux planches, l'essentiel et de ses observations personnelles et de notre connaissance actuelle sur Madagascar.

Il faudrait entrer dans le détail des chapitres pour montrer combien la science de l'auteur a de solidité. Mais ce n'est jamais une ennuyeuse pédante. M. Gautier, dans sa vie au grand air, a pris, s'il ne l'avait déjà, le goût de la bonne humeur. Compare-t-il les faunes de Madagascar et de Nouvelle-Zélande? « Madagascar, dit-il, a soixante-six mammifères. La Nouvelle-Zélande en a deux, un rat et une loutre : encore conteste-t-on au rat l'indigénat et à la loutre l'existence. » La bonne humeur, ainsi qu'à l'ordinaire, fait ici ménage avec la modestie. Examine-t-il les théories sur l'origine de Madagascar, et sur l'hypothétique continent disparu de Lemuria, M. Gautier, après une savante discussion des arguments opposés, conclut, sans fanfare : « Quelle que soit l'hypothèse à laquelle on s'arrête, à la plus vraisemblable ou à la plus grandiose, on restera d'accord sur deux points : Madagascar est une île extrêmement ancienne et, malgré sa proximité de l'Afrique, elle a d'anciennes communications avec l'Inde et le monde oriental. En somme, si Lemuria n'était pas un continent, ce devait être un archipel. »

Malgré le sous-titre : *Essai de géographie physique*, la thèse fait une large part à l'étude des Malgaches, nos protégés. Cette étude, lors de la soutenance, a excité le mieux l'attention du public, d'un intérêt immédiat, sans doute aura-t-elle le plus de lecteurs. Pour M. Gautier, la population de la grande île ne dépasse guère, probablement, 2,500,000 habitants; le dernier recensement, qui a eu, il est vrai, laisser en dehors le sud-ouest (pays Antandroy et Mahafaly), donnait seulement 2,200,000. Cette faible population est répartie très inégalement. L'Imérina compte 700,000 habitants, le Betsileo 300,000, ainsi deux provinces dont la superficie est un vingtième de l'île entière *contiennent à elles seules plus du tiers* de sa population. Par contre, les Betsinisaraka, qui tiennent 1,200 kilomètres de côtes, ne sont que 177,000. Le cercle d'Andriamena (vallées moyennes de la Betsiboka et du Mahajamba) n'est peuplé que de 2 à 3,000 habitants. Enfin, il existe d'immenses étendues inhabitées. « Ces solitudes sont bien arrosées, souvent très vertes; ce sont simplement des terres vierges qui attendent leur premier habitant. *Madagascar est en voie de peuplement.* » Suit la plus amusante et la plus instructive étude des institutions malgaches. Ici encore, nous ne pouvons donner que la conclusion.

On s'est attaché surtout aux institutions qui ont une marque d'origine. Elles portent sur les affinités de la race malgache le même témoignage que sa langue. Beaucoup nous ramènent à l'Indonésie et à l'Océanie : le tabou, les rites funèbres, la situation de la femme, etc.

Mais il faut faire très grande la part des vieux pays civilisés asiatiques, l'Inde, la Perse, l'Orient préislamique, et surtout l'Orient musulman. De là sont venues toute l'organisation sociale et politique et une grande partie de la religion. La conquête étrangère a fait passer Madagascar de la conception patriarcale à celle de l'Etat, elle y a inauguré l'âge du fer.

Et voici le dernier mérite de cette thèse : elle est la première étude scientifique d'ensemble publiée sur une des nos récentes colonies. C'est, peut-être, en matière de colonisation, qu'il faut se garder le plus de l'à-peu-près et des généralisations hâtives; car, ici, les erreurs coûtent cher. Il est entendu qu'il n'y a pas de « question coloniale », q. n'y a plus que des problèmes coloniaux : le pays doit souhaiter de voir ces jeunes savants s'enquérir de ces problèmes, en choisir un et s'y attacher, avec la science, la patience et la modestie dont M. Gautier vient de donner l'exemple. — *Gaston Rouvier.*

Académie des sciences

Le prince Albert de Monaco assiste à la séance.

Election d'un membre titulaire. — L'Académie procède à l'élection d'un membre titulaire de la section de physique, en remplacement de M. Cornu, décédé.

La section avait classé les candidats dans l'ordre suivant et porte :

En première ligne, M. Pierre Curie, maître de conférences à la Faculté des sciences de Paris;

En deuxième ligne (*ex-æquo* et par ordre alphabétique), MM. Amagat, examinateur à l'Ecole polytechnique; Bouty, professeur à la Faculté des sciences de Paris; Gernez, professeur à l'Ecole centrale, maître de conférences à l'Ecole normale, etc., et Pellat, professeur à la Faculté des sciences de Paris.

Le nombre des votants s'élevait à 60.

Au premier tour de scrutin, M. *Amagat* a été déclaré élu par 32 voix contre 20 à M. Curie, 7 à M. Gernez et 1 bulletin blanc.

M. Amagat est un « *fils de ses œuvres* » dans l'acception rigoureuse du terme. Il a commencé sa carrière dans l'enseignement comme professeur à l'Ecole de Cluny et remplit à l'heure actuelle — bien qu'il n'ait jamais été élevé à l'école ou il enseigne aujourd'hui — les fonctions d'examinateur de sortie à l'Ecole polytechnique.

Ses travaux, notamment sur la compressibilité des gaz, qui sont universellement connus et appréciés par tous, l'ont fait considérer à juste titre comme le successeur de Regnault et comme un des représentants les plus autorisés de la science expérimentale française.

Ajoutons encore qu'il est depuis de nombreuses années correspondant de la compagnie, et — distinction très rare en France puisqu'on ne compte que six titulaires à l'Académie des sciences, — membre de la Société royale de Londres.

A propos des volcans. — M. Michel Lévy transmet au nom de M. Lacroix, chef de la mission que le gouvernement envoie à la Martinique, une étude chimique des roches d'origine volcanique empruntées aux collections du Muséum. Leur composition est sensiblement identique.

Ce savant signale également à grands traits les désastres du Guatemala. Il n'y a pas de doute à avoir qu'il existe une corrélation entre ces phénomènes qui bouleversent cette partie du monde.

Physiologie végétale. — M. Gaston Bonnier résume ses recherches de M. Henri Devaux sur les rapports entre la tension négative du bois dans la partie vivante d'un arbre et la respiration de cet arbre. L'acide carbonique sortant de l'organisme plus rapidement que l'oxygène n'y entre, il en résulte cette tension négative observée.

M. G. Bonnier présente aussi un travail sur le ricin et sa culture par MM. Dubard et Eberhardt.

Communications diverses. — Le prince Albert de Monaco présente et décrit un dispositif très ingénieux qui a été inventé par le docteur Richard et qui permet d'obtenir, au cours de travaux de sondage, une série de densités des courants pendant une seule opération.

M. Gaudry annonce que M. André Tournouër, chargé de mission en Patagonie, vient de remettre au Muséum un squelette de *Pyrothérium*, animal gigantesque, découvert par lui sur les bords du rio Descado.

M. d'Arsonval développe une notice du professeur Charpentier, de Nancy, sur la variation de la puissance réfringente de l'œil sous l'influence de l'éclairage.

L'auteur estime qu'il s'agit là d'un déplacement de la rétine. Cette communication donne lieu à quelques observations de la part de MM. Mascart et Janssen.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Mardi 10 juin. — La pression est toujours basse sur toute l'Europe, elle a encore diminué en Finlande; des mauvais temps sévissent sur la Baltique et vers les côtes sud de la Norvège.

Un minimum existe également sur le golfe de Gênes. Les pressions relativement élevées (761 mm.) longent les côtes occidentales de l'Europe.

Le vent est modéré du nord sur le pas de Calais, faible sur nos autres côtes.

Des pluies sont tombées dans le nord et l'est du continent; en France, elles ont été presque générales; de la neige est signalée, ce matin, au pic du Midi et au mont Mounier.

La température reste basse sur nos régions. Ce matin le thermomètre marquait + 4° à Ulcéborg, 8° à Paris, 2° à Patras. Il est descendu cette nuit vers 7° en Bretagne.

On notait : + 3° au mont Aigoual, + 2° au puy de Dôme, — 5° au pic du Midi.

En France, un temps froid et à averses est encore probable.

A Paris, hier et ce matin, averses.

La température moyenne, 11°0, a été inférieure de 5°4 à la normale (16°4).

Depuis hier midi, température maxima, + 16°; minima, 7°9.

A la tour Eiffel : maxima, 13°6 le 9, à midi; minima, 8°8, le 10, à quatre heures dix du matin.

Baromètre, à sept heures ce matin, 757 mm. 2, en hausse à midi.

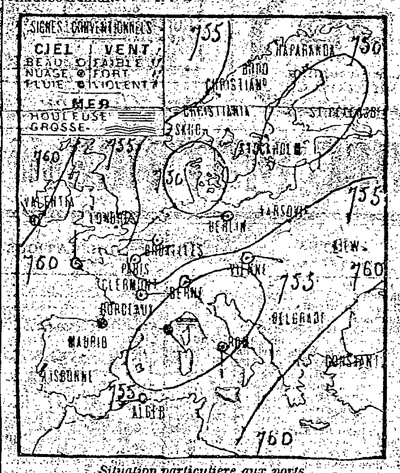

Situation particulière aux ports

Manche. — La mer est agitée à Dunkerque, Calais, Boulogne; peu agitée à Cherbourg; belle au Havre et à la Hague.

Bretagne, Océan. — Mer peu agitée à Ouessant, Erdastellic, Biarritz; belle ailleurs.

Méditerranée. — La mer est peu agitée aux Iles-Sanguinaires; belle ailleurs.

NOTRE CAISSE DE CHARITÉ. — Le prolongement indéfini de la mauvaise saison a les plus déplorables conséquences pour tous, mais surtout pour les nécessiteux, dont il aggrave la triste situation. Chaque jour nous en trouvons un nouveau témoignagne dans les nombreuses demandes de secours que nous recevons; demandes qui sont toutes intéressantes et auxquelles nous voudrions pouvoir répondre par l'envoi d'un secours.

Malheureusement, les fonds dont nous disposions sont épuisés. Et comme il nous est impossible de venir efficacement en aide à ceux qui s'adressent à nous dans l'espoir que nous pourrons alléger leur misère, nous pensons devoir recourir encore une fois à la généreuse intervention de nos amis. Nous leur rappelons que les fonds qu'ils veulent bien nous remettre sont destinés à secourir des infortunés qui sont tout particulièrement dignes d'intérêt. Ils peuvent du reste en contrôler l'emploi dans nos bureaux.

NOMINATIONS DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE. — M. Landel, commissaire de police du Mail, passe à la Porte Dauphine.

M. Puot, officier de paix du 5e arrondissement, est nommé commissaire de police du quartier Saint-Merri.

M. Baurain est nommé commissaire de police au quartier du Mail.

M. Boussard, commissaire d'Ivry, passe à Boulogne.

MM. Fauvel et Verdeau, inspecteurs principaux, sont nommés : le premier, officier de paix du 5e arrondissement; le second, commissaire de police à Ivry.

MM. Guichard, secrétaire du commissariat des Halles, et Godquin, secrétaire du commissariat des Arts-et-Métiers, sont nommés inspecteurs principaux.

DUEL DE PRINCES. — A la suite de discussions pour des motifs d'un ordre tout intime, le jeune prince Stourdza avait conçu une vive animosité contre le prince Hélie de Talleyrand. Une rixe avait eu lieu déjà même entre eux, il y a quelques mois, mais n'avait pas été suivie de rencontre, le prince Stourdza n'étant pas encore majeur. Il y a une quinzaine de jours, le prince roumain, ayant atteint sa majorité, provoquait violemment à nouveau son adversaire et lui envoyait ses témoins. Ceux-ci n'ayant pas rencontré le prince de Talleyrand, une autre altercation avec voies de fait avait lieu au Havre entre les deux princes.

Tous ces incidents violents ont eu pour dénouement une rencontre à l'épée qui a eu lieu ce matin dans le vélodrome du Parc-des-Princes. On ne pouvait vraiment pas choisir un endroit mieux qualifié pour la rencontre de deux combattants : ayant bien authentiquement droit l'un et l'autre à porter la couronne fermée.

Les témoins pour le prince Georges Stourdza étaient MM. Georges Breittmeyer et Léopold Stevens, pour le prince Hélie de Talleyrand MM. J. Pradel et de Marcilly.

Le combat était mené avec une véritable *furia française* par le prince de Talleyrand. Grand, mince, la figure souriante sous une chevelure légèrement poudrée de cheveux gris, il attaquait résolument par des pressions de quarte-basse, suivies de coups de seconde, les fers très engagés, faisant rompre d'abord continuellement son adversaire plus petit, plus trapu, le teint et les cheveux très bruns. En quatre reprises, trois paires d'épées sont faussées, épointées, absolument tordues par les chocs violents sur des coquilles.

A la cinquième, le prince Stourdza défend son terrain avec décision et reprend l'offensive. M. de Talleyrand ne rompant pas, un débat d'épée très vif se produit, dans lequel le prince Stourdza est atteint d'un violent coup de seconde, qui pénètre profondément dans la partie supérieure de l'avant-bras, qui enfle immédiatement. Le blessé est absolument hors de combat, et par conséquent la lutte terminée.

UN PÈRE QUI TUE SES ENFANTS. — Le nommé Jean-Pierre Mayraud, cultivateur aux Combes, commune de Saint-Vest (Haute-Loire), affecté par la mort de sa femme, avait résolu de mettre fin à ses jours.

Le malheureux, qui était père de trois fillettes et vivait avec deux d'entre elles, âgées de six et quatre ans, les précipita dans un puits situé non loin de sa maison d'habitation. Après s'être assuré qu'elles étaient bien mortes, il se précipita à son tour dans le puits et ne tarda pas à disparaître au fond de l'eau.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 JUIN

La séance du Conseil municipal s'annonçait hier comme fort paisible, et c'est au milieu d'un calme rare que M. Escudier était monté au fauteuil présidentiel, lorsque surgit un vœu de M. Julien Caron :

Le vœu du conseiller nationaliste du 2e arrondissement, ne tendait à rien moins qu'à inviter le nouveau ministère à réaliser un certain nombre de réformes qui ne semblaient pas faire partie du programme nationaliste. Voici le texte de ce vœu :

Le Conseil émet le vœu :

Que le ministère présente aux Chambres, dans le plus bref délai, les réformes suivantes :

Autonomie communale pour la ville de Paris;
Impôt progressif et global sur le revenu;
Rachat des chemins de fer;
Séparation des Eglises et de l'Etat;
Suppression du budget des cultes;
Suppression de l'ambassade au Vatican.

Cette lecture soulève aussitôt des cris, des protestations et des applaudissements, mais, contrairement à l'usage, c'est la gauche qui applaudit M. Julien Caron et la droite qui proteste.

M. Evain se précipite à la tribune et, arguant de ce que le conseil n'a pas à s'occuper de questions politiques, il demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Julien Caron défend son vœu :

— Voyons, messieurs, dit-il, quelle pudeur s'empare de vous? La politique, « mais elle est partout. La vérité est que dans le parti nationaliste il y a des républicains avancés ».

— Et vous en êtes, bravo! crie M. Parisse.

— Il y a des républicains avancés et d'autres qui le sont moins, poursuit M. J. Caron. Eh! bien, il faut avoir le courage d'affirmer son programme; je le fais.

— Oui, vous vous débarrassez des Coppée du Conseil municipal... après les élections, dit M. Chausse.

M. Paterne appuie le vœu Caron; M. Chausse aussi, M. Alpy le combat, M. Tournade demande la division et M. Galli dépose cet ordre du jour :

Le Conseil, n'ayant pas à indiquer au gouvernement un programme sur lequel les ministres actuels auraient grand peine à se mettre d'accord, passe à l'ordre du jour.

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 31 voix contre 31 sur 65 votants. L'ordre du jour Galli est repoussé par 35 voix contre 33 sur 68 votants. Le vœu de M. Julien Caron, mis aux voix par division, est adopté.

Le 1er paragraphe (autonomie communale), à mains levées; le 2e paragraphe (impôt progressif et global sur le revenu), par 36 voix contre 21, sur 57 votants; le paragraphe 3 (séparation des Eglises et de l'Etat), par 36 voix contre 19, sur 55 votants; les paragraphes 4 et 5 (suppression du budget des cultes et de l'ambassade au Vatican), à mains levées.

M. Navarre ne pouvait laisser passer le zèle anticlérical de ses collègues sans essayer de l'appliquer à une proposition pratique. Il s'empressa donc de demander la laïcisation de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Saint-Louis.

M. Landrin, renchérissant encore, voudrait la laïcisation complète. Mais les sœurs hospitalières ont au Conseil municipal d'ardents défenseurs. MM. Alpy, Rondu, Duval-Arnould combattent la proposition Navarre. M. Poirier de Narçay sollicite des renseignements, une enquête, avant de se prononcer.

On vote dans un beau tapage. La priorité est refusée à la proposition de M. Navarre, par 35 voix contre 34 sur 69 votants. Et le Conseil municipal finit par adopter une proposition de M. Bertrou, reprise par MM. Dausset, Evain, Galli, Barillier, Duval-Arnould et Quentin-Bauchart.

Cette proposition a l'avantage d'ajourner toute décision et même de dégager la responsabilité des conseillers. Elle se prononce pour le *statu quo*, jusqu'à ce que la population parisienne ait été consultée par voie de référendum. Elle est votée par 40 voix contre 34.

Et la séance se termine dans un accès de gaîté provoqué par une proposition de M. Chérot ainsi conçue : « Les cendres de M. Gustave Humbert, ancien ministre de la justice, seront transférées au Panthéon ».

TRIBUNAUX

Risques de guerre et assurances. — Le 22 juillet 1893, M. Joseph Durand, sous-lieutenant d'infanterie de marine, souscrivait, au profit de sa mère, avec la Mutuelle militaire, une police d'assurances de 5,000 francs contre les risques corporels de guerre.

En 1896, il fut envoyé au Tonkin, où il fit une reconnaissance.

Le 3 juillet 1898, il mourait, à bord de l'*Océanien*, des suites d'une fièvre continue et d'une bronchite chronique.

A la suite de ces faits, Mme Durand réclamait, devant la 3e chambre civile, à la Mutuelle militaire, les 5,000 francs.

La compagnie répondait que, si la police prévoyait la mort provenant de maladies occasionnées par des opérations de guerre, il ne s'agissait que de maladies résultant d'une blessure ou d'un accident occasionné par l'un des cas de guerre, d'émeute ou d'insurrection prévus par cette police.

Et le tribunal a débouté la demanderesse.

Les motifs du jugement portent que, le long temps écoulé entre la reconnaissance et le 3 juillet 1898, permet de douter que les maladies de M. Joseph Durand aient été contractées au cours de cette reconnaissance, que d'ailleurs la reconnaissance, effectuée en temps de paix, ne peut être considérée comme une opération militaire de guerre, alors surtout que le but n'en est pas indiqué par les documents produits, et que M. Durand n'y a reçu aucune blessure.

Les congrégations. — De notre correspondant de Douai :

Hier, la cour d'appel de Douai, chambre des appels correctionnels, a, sous la présidence de M. Baron, président de chambre, et sur les réquisitions conformes de M. Bossu, avocat général, réformé le jugement du tribunal de Saint-Omer qui avait acquitté six « oblates de l'Assomption », en résidence à Clairmarais, du chef d'affiliation à une congrégation religieuse non autorisée.

Contrairement à la théorie du tribunal, qui avait déclaré l'article 16 de la loi sur les congrégations inapplicable aux congrégations qui s'étaient maintenues organisées après le délai imparti, la cour a jugé que cet article était applicable non seulement aux congrégations qui pourraient se former après la promulgation de la loi du 1er juillet 1901, mais encore aux congrégations qui existaient au moment de cette loi et se sont maintenues illégalement, et elle a condamné les six appelantes en 25 et 16 fr. d'amende, avec application de la loi de sursis. Elle a, en outre, ordonné la fermeture de l'école tenue à Clairmarais par les oblates.

Les appelantes, après avoir comparu à une première audience, avaient ensuite fait défaut.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Xavier Antomari, docteur ès sciences, professeur de mathématiques spéciales au lycée Carnot.

M. Antomari était l'auteur de nombreux ouvrages de mathématiques universellement réputés. Il était âgé de quarante-sept ans seulement.

Ses obsèques auront lieu mercredi à onze heures du matin. On se réunira 11 *bis*, rue Daubigny.

LIBRAIRIE

PROFILS DE THÉATRE
par JULES CLARETIE
de l'Académie française
Un élégant volume grand in-18. Prix : 4 francs.
Gaultier, Magnier et Cie éditeurs.

En ce sensationnel ouvrage, l'éminent administrateur de la Comédie Française trace des portraits vécus de comédiens d'hier et d'aujourd'hui. Virginie Déjazet, Frédérick Lemaître, Barretta, Marie Laurent, Mounet-Sully, y sont croqués d'une plume alerte.

Après les œuvres de Victor Hugo, etc., publiées en volumes illustrés in-32 à 0 fr. 25, les Publications Jules Rouff et Cie font paraître sous la même forme celles d'Alexis Bouvier.

La *Grande Ia* commence la série.

Il paraît un volume illustré à 40 fr. 25 par semaine.
(Voir aux annonces.)

Les **Cabotins du sport** : tel est le titre d'un nouveau roman de M. Emile André.

Roman atteignant parfois le ton du pamphlet, en certaines pages qui seront très discutées.

Mais à côté d'une satire des principaux milieux sportifs de Paris, ce livre contient une double intrigue sentimentale des plus captivantes.

AVIS ET COMMUNICATIONS

La saison de Vichy s'annonce sous les plus heureux auspices. Il n'y a qu'une voix parmi les baigneurs pour féliciter la Compagnie fermière des progrès accomplis en vue de faciliter le traitement et de diversifier la vie. Ce n'est pas seulement la santé qu'on trouve aux sources fameuses des Célestins, de l'Hôpital et de la Grande-Grille, c'est la distraction et le mouvement. Hygiène et plaisirs mêlés, telle est la devise.

VELOUTINE POUDRE DE RIZ SPÉCIALE préparée par CH. FAY, 9, Rue de la Paix, Paris.

GOUTTEUX et DYSPEPTIQUES, allez à ROYAT

THÉATRES

Notre pain quotidien

Bien que nos lecteurs nous semblent complètement édifiés sur le petit débat que nous avons ouvert à propos d'un vers de M. Edmond Rostand sur le « pain quotidien » ou « suprasubstantiel » du *Pater noster*, nous publierons encore aujourd'hui deux lettres curieuses que nous avons reçues, et qui, signées de noms distingués, montrent que la question soulevée ne manquait pas d'intérêt.

Voici d'abord une lettre de M. Frank Puaux :

Cher monsieur,

Je suis persuadé que vous accorderez la parole, dans le débat ouvert par M. Rostand à Edmond Scherer, qui étudia de très près la signification du célèbre passage du Notre Père. Voici son interprétation : il fait tout d'abord remarquer que le mot *epiousion* est inconnu en dehors du texte sacré, car nul auteur grec ne l'emploie. Quelle est son origine?... Tour à tour il examine les sources probables d'où il a pu être tiré. Pour lui ce mot aurait été formé d'après l'analogie de *periousios* qui signifie abondant, *epi* marque alors le but, la destination et *ousia* l'être, la substance, la vie, la subsistance. *Epiousia*, c'est-à-dire : qui va à la subsistance. Cette interprétation, disait-il, avait pour elle tous les pères grecs et particulièrement l'autorité d'Origène, mais surtout le sens : « Donne-nous aujourd'hui la nourriture qui nous est nécessaire ». Il fait enfin comprendre que le mot *arton*, traduit par pain, s'entend de la nourriture en général et que, dès lors, c'est une grave erreur de la prendre au figuré. Le sentiment de l'illustre critique méritait d'être rappelé dans cette controverse d'un si grand intérêt et d'être surtout rappelé dans le *Temps*.

Croyez, cher monsieur, à tous mes sentiments.

FRANK PUAUX.

Voici ensuite une lettre qui nous est envoyée par un ami de M. Rostand :

10 juin.

Cher monsieur Aderer,

Voulez-vous permettre à un ami du poète, qui, loin de ses livres, s'est bien mal défendu en voulant trop prouver, de vous proposer une brève — et concluante, je crois — justification du mot *suprasubstantiel*.

La *Samaritaine* est empruntée à l'évangile de saint Jean, qui est par excellence l'évangile des promesses eucharistiques. Deux chapitres après l'épisode de la Samaritaine (ch. VI) se trouve le long discours de Jésus sur le « pain du ciel, qui donne la vie au monde », opposé à la manne, le pain du corps, que les Juifs mangeaient dans le désert. « Celui qui mange ce pain vivra éternellement. » Transportez maintenant, comme le fait Rostand, en plein évangile de saint Jean, la prière qui n'est rapportée que par saint Mathieu et saint Luc; le sens symbolique et mystique du mot *pain* s'impose *nécessairement*. C'est de ce « pain vivant » que Jésus a pu parler à Photine, après lui avoir dit les vertus de « l'eau vive ».

Suprasubstantiel est sans doute un contre-sens verbal, mais qui se trouve plus d'accord que l'interprétation littérale avec l'*esprit* de l'Evangile selon saint Jean; et c'est un contre-sens vénérable (le mot est de saint Jérôme, et non de l'ancienne Vulgate, v. Fouard, Vie de Jésus, 4, 313).

Les Pères ont toujours admis pour les mots « notre pain quotidien » une interprétation symbolique à côté de l'interprétation ordinaire. Selon le catéchisme du concile de Trente, le mot *pain* désigne, outre la substance du corps, les biens spirituels, c'est-à-dire la parole de Dieu et l'Eucharistie.

Veuillez agréer, etc.

BORIS DE TANNENBERG.

Le débat nous paraît clos... sauf si le poète intervenait de nouveau. — *Ad. Ad.*

Au cirque Molier

La représentation annuelle du cirque Molier réunissait hier soir, dans le manège de la rue Bénouville, les amateurs ordinaires de ces brillantes séances. On sait que M. Molier initie surtout aux voluptés équestres et aux gloires du cirque, des personnes très distinguées qui, généralement, commencent dans le monde pour aboutir au demi-monde — ou réciproquement.

Les sportsmen de Paris les plus connus se pressent une fois l'an chez M. Molier, autour d'une piste minuscule. On s'étouffe, on s'écrase... Une galerie légère qui court autour du manège sert aux dames et aux gens du monde : au premier rang, de fort aimables dames en délicieuses toilettes bleu, blanc ou rose, avec de ravissants et délicats chapeaux confectionnés en vue d'un concours qui n'est pas une des moindres originalités de cette soirée.

Le spectacle est dans la salle autant que sur la piste... Le fils du roi de Grèce et son chambellan s'amusent follement, entre deux élégantes et jolies femmes que le hasard leur donna pour voisines. Tous les numéros qui défilent seraient à peine remarqués dans un music-hall ordinaire; ici, on les acclame, on couvre de fleurs trois dames qui font de la haute école, deux demoiselles qui présentent des chameaux dressés par elles en liberté, et un honorable médecin de la Gironde, qui apprit à son cheval comment il fallait compter, écrire son nom, éteindre des chandelles, et taper sur son bureau comme un député sur son pupitre. Ce grave docteur eut un succès particulier; il remercia, les larmes aux yeux, ce public d'élite qui récompensait de la sorte vingt ans de recherches sur la psychologie chevaline; jamais ces Parisiens blagueurs et un peu fous ne s'étaient autant amusés.

— Ce soir :

Au théâtre du Château-d'Eau, à sept heures et demie, *Tristan et Iseult*, pour la quatrième représentation de la série des mardis (série A), sous la direction de M. Motti, et avec le concours de MM. van Dyck, Albers, Daraux, Mme Litvinne et Olitzka.

A la Boîte à Fursy, *Héroïque réponse*; chanson rosse de Fursy, dédiée à M. Bachimont.

— A l'Opéra, on répète le *Don Juan* de Mozart, qui sera repris dans les premiers jours de la semaine prochaine.

— A la Comédie-Française, les répétitions générales du *Passé*, la pièce en quatre actes de M. Georges de Porto-Riche, sont assez avancées pour que l'on puisse en prévoir la première représentation pour le courant de la semaine prochaine, du 16 au 20 très probablement.

— M. Antoine vient d'engager Mlle Blanche Denège, remarquée au Grand-Guignol et au théâtre Déjazet.

— Les fêtes franco-russes et espagnoles sont reproduites avec le plus vif succès à 2, 3, 4 et 5 heures en semaine, à 10 et 11 heures le dimanche au cinématographe des grands magasins Dufayel. A signaler spécialement parmi les nombreuses vues : dans les fêtes d'Espagne, l'arrivée des représentants étrangers à Madrid, le cortège royal se rendant à la cérémonie de la prestation du serment, la revue militaire, la fête des fleurs, la course de taureaux, etc. Dans les fêtes russes, le débarquement du président à Peterhoff, la revue complète de Krasnoe-Selo, l'arrivée du président à Saint-Pétersbourg, le grand palais Gatschina, la pose de la première pierre de l